

## **Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2022**

### **Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée**

DBV Technologies (Euronext : DBV – ISIN : FR0010417345 – NASDAQ : DBVT), société biopharmaceutique française au stade clinique, annonce aujourd'hui la tenue de son Assemblée Générale Mixte le jeudi 12 mai 2022 à 08h30 (heure de Paris), au siège de la société 177-181 Avenue Pierre Brossolette à Montrouge (92120).

L'avis préalable comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié aux BALO du 6 et du 13 avril 2022 (n° 2200757 et n° 2200917). Pour la bonne information des actionnaires, une résolution complémentaire (21<sup>ème</sup> résolution) a été ajoutée à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte, telle que figurant dans le Preliminary Proxy Statement américain déposé auprès de la SEC le 14 avril 2022, et dans l'avis de convocation qui sera publié au BALO et dans un journal d'annonces légales le 25 avril 2022.

Les documents préparatoires à l'Assemblée énoncés par l'article R. 225-73-1 du Code de commerce sont mis en ligne sur le site internet de la société section Investisseurs & Presse : <https://www.dbv-technologies.com/fr/investor-relations/financial-information/annual-reports/>.

Les documents préparatoires à l'Assemblée seront également tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée. Ainsi, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif peut, et ce jusqu'au cinquième jour inclus avant l'Assemblée, demander à la Société de lui envoyer les documents prévus aux articles L. 225-115 et R. 225-83 du code de commerce. En cas de demande expresse, cet envoi pourra être effectué par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture par leur intermédiaire habilité, d'une attestation d'inscription en compte ;
- Tout actionnaire peut prendre connaissance des documents visés aux articles L. 225-115 et R. 225-83 du code de commerce au siège de la société.



### Retransmission de l'Assemblée Générale

Jeudi 12 mai 2022, à compter de 8h30 (heure de Paris), l'Assemblée Générale fera l'objet d'une retransmission en direct sur le site de la Société <https://www.dbv-technologies.com/fr/> dans la rubrique « Evènements et Présentations ».

Les actionnaires pourront également avoir accès à la retransmission en différé de l'Assemblée sur le site de la Société pendant les deux ans suivant la tenue de l'Assemblée Générale.

### A propos de DBV Technologies

DBV Technologies développe Viaskin<sup>®</sup>, une plateforme technologique exclusive expérimentale avec de vastes champs d'applications potentielles en immunothérapie. Viaskin utilise l'immunothérapie par voie épicutanée, ou EPIT<sup>®</sup>, qui est la méthode développée par DBV pour administrer des composés biologiquement actifs au système immunitaire à travers une peau intacte. Avec cette nouvelle catégorie de produits candidats non invasifs, la Société s'attache à transformer en toute sécurité la prise en charge des patients souffrant d'allergies alimentaires. Les programmes de DBV Technologies relatifs aux allergies alimentaires comprennent notamment des essais cliniques en cours sur Viaskin<sup>®</sup> Peanut. DBV Technologies a un siège social mondial à Montrouge (France) et une structure opérationnelle en Amérique du Nord à Basking Ridge, dans le New Jersey. Les actions ordinaires de la Société sont négociées sur le segment B d'Euronext Paris (mnémonique : DBV, Code ISIN : FR0010417345), tandis que les ADS de la Société (chacune représentant la moitié d'une action ordinaire) sont négociées sur le Nasdaq Global Select Market (mnémonique : DBVT).

### Contact investisseurs

Anne Pollak

DBV Technologies

+1 857-529-2363

[anne.pollak@dbv-technologies.com](mailto:anne.pollak@dbv-technologies.com)

### Contact média

Angela Marcucci

DBV Technologies

+1 646-842-2393

[angela.marcucci@dbv-technologies.com](mailto:angela.marcucci@dbv-technologies.com)